



Changement statut étudiant - vie privée et famille

Par **Quilla**, le **05/12/2009** à **13:35**

Bonjour,

Je suis une étudiante étrangère qui viens de finir un Master 2 avec réussite. Je suis amoureuse d'un ressortissant français avec qui j'ai une relation de 2 ans. On a décidé de vivre ensemble depuis mars 2009.

Mon fiancé et moi, nous avons décidé de nous marier et on a déjà commencé les démarches du dossier de mariage.

Mon seul souci c'est que mon titre de séjour arrive à sa fin, en fin décembre.

Est-ce que si la mairie nous donne une date de mariage dans le mois de janvier, on aura de problèmes pour se marier ?

Et pour moi, vis-à-vis de la préfecture, pourrai je demander un titre de séjour vie privée et famille, même si mon titre d'étudiant va expirer ?

Est-ce qu'il existe une autre option pour moi pour renouveler mon titre et après me marier sans souci ?

Merci beaucoup par avance de vos réponses et de votre aide.